

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 11 avril 2014

150^e du collège

Le comité d'organisation du 150^e anniversaire du collège de Villeret fait appel à la population dans le but de recevoir d'anciennes photos en prêt. Des histoires ou anecdotes qui se rapportent au collège sont également les bienvenues. Afin de pouvoir assurer le service et la prise en charge des nombreux invités attendus le vendredi 13 et le samedi 14 juin 2014, le même comité lance un appel afin que des bénévoles s'annoncent auprès de l'administration communale (032 941 23 31 / admin@villeret.ch).

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel La taxe annuelle sur les chiens coûte 40.- francs plus 2.- francs pour la plaquette.

Bruit

Par rapport aux quelques réclamations qui sont parvenues à l'administration communale ces derniers jour à propos du bruit, nous demandons à chacun et chacune de faire en sorte d'appliquer les élémentaires règles de politesse qui consistent à respecter son ou ses voisins ! Afin d'apporter quelques précisions il est peut-être nécessaire de rappeler quelques points du règlement de police locale à propos du bruit. Dans l'article 17, celui qui parle du repos dominical, il est précisé que les jours fériés officiels et les jours de grande fête, il est interdit de se livrer à des travaux ou à des activités qui engendre du bruit, qui troublent sérieusement le service religieux ou le repos dominical. L'article 38 précise qu'entre 20h00 et 07h00 ainsi qu'entre 12h00 h et 13h00 h, il est interdit de procéder à des travaux bruyants, de se comporter bruyamment ou de faire marcher des installations ou des outils bruyants. A bon entendeur.

Bibliothèque

Nous vous informons que durant les vacances de Pâques, la bibliothèque est uniquement ouverte le mardi, de 15h00 à 18h00. L'horaire habituel reprendra dès le mardi 22 avril 2014.

Bosse – Bergerie

Le Conseil municipal a pris connaissance du décompte final relatif aux travaux d'assainissement de la route de liaison des rues Bosse – Bergerie. Le crédit de 42'900 francs, décidé par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 juin 2012, a été respecté. En effet, la facture de Pro Routes S.A. mentionne une dépense de 42'283.35 francs, ce qui laisse apparaitre un solde positif de 616.65 francs.

Panneaux d'information

Le Conseil municipal sollicitera l'intervention de Parc régional Chasseral afin de faire remplacer et, si nécessaire, actualiser les panneaux d'information qui sont au pied de la Combe-Grède.

Analyse de l'eau

L'analyse effectuée par le laboratoire abl – analytics, suite à un prélèvement effectué le 18 mars dernier a laissé d'excellents résultats :

Escherichia coli	0	germes/100ml
Entérocoques	0	germes/100ml
Germes aérobies	0	germes/100ml
Paramètre		Résultat Unité
pH		7.33
Conductivité (25°C)		415 µS/cm
Turbidité 90		0.3 FTU
Absorption UV 254		0.006 cm-1
DOC		0.4 mg/l
Oxydabilité		1.5 mg/l
Alcalinité		22.2 °f
Dureté totale		22.4 °f
Potassium	<	0.5 mg/l
Sodium		0.7 mg/l
Calcium		84.3 mg/l
Magnésium		3.3 mg/l
Ammonium		0.016 mg/l
Nitrite	<	0.002 mg/l
Phosphate	<	0.01 mg/l
Chlorure		1.1 mg/l
Sulfate		4 mg/l
Nitrate		7.7 mg/l

Le Conseil municipal

Villeret, le 7 avril 2014

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch